

RCS : DIJON  
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01033  
Numéro SIREN : 502 720 907  
Nom ou dénomination : JPS GRANULATS

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2019 sous le numéro de dépôt 1243

Désignation de l'entreprise : JPS GRANULATS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise RUE DE LA THILLE 71530 ST LOUP GEANGES Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 5 0 2 7 2 0 9 0 7 0 0 0 1 8 Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

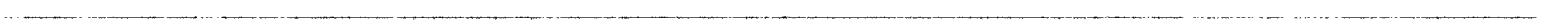
				Exercice N clos le.	N-1		
				13 10 3 2 0 1 8	13 10 3 2 0 1 7		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	178 637	50 382	128 255	130 416	
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				5 920	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN	104 749	15 695	89 054	233 519	
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 062 399	232 087	830 312	2 419 818	
	Autres immobilisations corporelles	AT	146 467	136 288	10 179	26 375	
	Immobilisations en cours	AV					
	Avances et acomptes	AX					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations		CU	7 767 261		7 767 261	7 767 261	
Créances rattachées à des participations		BB					
Autres titres immobilisés		BD					
Prêts		BF					
	Autres immobilisations financières*	BH	82 680		82 680	82 680	
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	9 342 193	434 452	8 907 741	10 665 988	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR	2 569		2 569	1 953
		Marchandises	BT				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 510 641		3 510 641	899 101
		Autres créances (3)	BZ	2 431 066		2 431 066	1 814 274
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD				
DIVERS	Disponibilités	CF	602		602	354	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	37 161		37 161	37 176	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	5 982 038		5 982 038	2 752 857	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	70 983		70 983	84 576	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	15 395 214	434 452	14 960 762	13 503 422	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	1 871	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME  
 À L'ORIGINAL

Déposé au Greffe  
 du Tribunal  
 de Commerce  
 de Dijon  
 le 26 FEB 2019  
 sous le n° B 1243

QUADRATUS Informatique

1000



Désignation de l'entreprise : JPS GRANULATS

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....4.....6.54.....6.13.....)	DA	4 654 613	4 654 613	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	17 008	17 008	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		42 869	
	Report à nouveau	DH	(50 566)		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	11 297	(93 435)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	41 212	41 212	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	4 673 564	4 662 267	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	237 474	77 747	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	237 474	77 747	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	2 089 189	2 057 725	
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 640 130	4 805 498	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 857 720	1 149 109	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	480 896	337 575	
	Dettes fiscales et sociales	DY	772 236	405 135	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	115 993		
Autres dettes	EA	93 561	8 366		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	10 049 724	8 763 408		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	14 960 762	13 503 422		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 554 375	3 351 642		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 267 693	694 056		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : JPS GRANULATS

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* { services*	FD	202 961	FE		FF	202 961
			FG	1 365 051	FH		FI	1 228 063
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 568 012	FK		FL	1 356 946
Production stockée*						FM	616	
Production immobilisée*						FN	96 661	
Subventions d'exploitation						FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	19 362	
Autres produits (1) (11)						FQ	12	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 684 663	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	67 168	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 008 062	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	8 026	
Salaires et traitements*						FY	268 000	
Charges sociales (10)						FZ	104 254	
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	254 418	
		- dotations aux provisions				GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	16	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 709 944	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(25 281)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	15 329	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	225 999	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	15 329	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	159 727	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	320 792	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	480 519	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(465 190)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(490 471)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>JPS GRANULATS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	261 335	2 823
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 866 310	812 405
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		8 559
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	2 127 645	823 787
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	9 709	22 858
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 628 879	720 431
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	1 638 587	743 289
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	489 058	80 498
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(12 710)	(35 754)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	3 827 637	2 995 989
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	3 816 340	3 089 424
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	11 297	(93 435)
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			IG	260 944	
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP		
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RC		
			RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	19 362	107 107
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe				1 638 588	2 127 645
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		
PRODUITS EXCEPTIONNELS CVAE ET CIR					260 944

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	16
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	16
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	16
Informations générales complémentaires	17
Informations complémentaires (CICE)	17
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	17
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	18
Etat des provisions	19
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Composition du capital social	20
Autres immobilisations incorporelles	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	21
Titres immobilisés	21
Evaluations des produits et en cours	21
Evaluation des créances et des dettes	21
Dépréciation des créances	21
Disponibilités en Euros	21
Produits à recevoir	22
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	22
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	23
Honoraires des commissaires aux comptes	23
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	23
Montant des engagements financiers	24
Informations en matière de crédit bail	24
Engagement en matière de pensions et retraites	25
Liste des filiales et participations	26

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 960 762.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 568 012.33 Euros et dégagant un bénéfice de 11 297.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'emprunt obligataire précédent était comptabilisé avec l'approche "deux opérations distinctes":

Cette méthode consiste en la comptabilisation lors de l'émission de l'emprunt de la prime de remboursement à l'actif et au passif. Cette dernière est amortie suivant les règles habituelles.

Jusqu'au remboursement aucune autre écriture n'a été comptabilisée en dehors de l'amortissement de la prime.

Lors de l'émission du nouvel emprunt obligataire, nous avons opté pour la méthode dite de l'approche "une opération unique":

L'emprunt obligataire a été comptabilisé pour sa valeur initiale et la prime de remboursement n'a pas été constatée. Une provision pour risque a été comptabilisée à la

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

cloture de l'exercice à hauteur de la charge de non conversion acquise.

### **Informations générales complémentaires**

Les deux filiales SAS GABS et SAS CALEXY font partie du périmètre d'intégration fiscale JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2012 et la filiale SAS 2170 a intégré le groupe d'intégration SAS JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2015.

### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 117 €. Il s'agit d'une provision pour la période du 01/04/17 au 31/03/18. Le montant définitif pour le CICE de l'année 2017 sera imputé sur l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 10 117 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### **L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 10 117 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	10 117
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	10 117

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	174 337		10 220
<b>TOTAL</b>			
Terrains	254 696		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 814 390		106 456
Installations générales agencements aménagements divers	6 050		
Matériel de transport	116 628		700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089		
<b>TOTAL</b>	3 214 854		107 156
Autres participations	7 767 261		
Prêts, autres immobilisations financières	82 680		
<b>TOTAL</b>	7 849 941		
<b>TOTAL GENERAL</b>	11 239 132		117 376

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	5 920		178 637	178 637
<b>TOTAL</b>				
Terrains		149 947	104 749	104 749
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 858 448	1 062 399	1 062 399
Installations générales agencements aménagements divers			6 050	6 050
Matériel de transport			117 328	117 328
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 089	23 089
<b>TOTAL</b>		2 008 395	1 313 615	1 313 615
Autres participations			7 767 261	7 767 261
Prêts, autres immobilisations financières			82 680	82 680
<b>TOTAL</b>			7 849 941	7 849 941
<b>TOTAL GENERAL</b>	5 920	2 008 395	9 342 193	9 342 193

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	38 001	12 381		50 382
<b>TOTAL</b>				
Terrains	21 177	13 672	19 154	15 695
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	394 573	197 876	360 362	232 087
Installations générales agencements aménagements divers	4 487	1 011		5 498
Matériel de transport	92 043	15 659		107 701
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 863	227		23 089
<b>TOTAL</b>	535 142	228 444	379 516	384 070
<b>TOTAL GENERAL</b>	573 143	240 825	379 516	434 452

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 381				
Terrains	13 672				
Instal.techniques matériel outillage indus.	197 876				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 011				
Matériel de transport	15 659				
Matériel de bureau informatique mobilier	227				
TOTAL	228 444				
TOTAL GENERAL	240 825				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	84 576		13 593	70 983

### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	41 212				41 212
TOTAL	41 212				41 212

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	77 747	159 727			237 474
TOTAL	77 747	159 727			237 474
TOTAL GENERAL	118 959	159 727			278 686
Dont dotations et reprises financières		159 727			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	82 680		82 680
Autres créances clients	3 510 641	3 510 641	
Personnel et comptes rattachés	894	894	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	746	746	
Impôts sur les bénéfices	238 337	238 337	
Taxe sur la valeur ajoutée	57 175	57 175	
Divers état et autres collectivités publiques	1 871		1 871
Groupe et associés	2 064 487	2 064 487	
Débiteurs divers	67 555	67 555	
Charges constatées d'avance	37 161	37 161	
TOTAL	6 061 548	5 976 997	84 551

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 089 189	89 965		1 999 224
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 286 089	1 286 089		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 354 040	857 915	2 399 663	96 463
Fournisseurs et comptes rattachés	480 896	480 896		
Personnel et comptes rattachés	34 868	34 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 461	35 461		
Taxe sur la valeur ajoutée	699 159	699 159		
Autres impôts taxes et assimilés	2 748	2 748		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 993	115 993		
Groupe et associés	1 857 720	1 857 720		
Autres dettes	93 561	93 561		
<b>TOTAL</b>	<b>10 049 724</b>	<b>5 554 375</b>	<b>2 399 663</b>	<b>2 095 687</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	737 788			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	3 457 473			3 457 473
Actions à divid prioritaire	1.0000	1 197 140			1 197 140

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100.00
Dépôt de marque	1 500	
Licences	4 898	100.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 389 618
Autres créances	1 871
Total	2 391 489

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	89 965
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 396
Emprunts et dettes financières diverses	25 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 304
Dettes fiscales et sociales	30 544
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 993
Total	500 448

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	37 161
Total	37 161

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	320 792	15 329
Dont entreprises liées	6 570	15 329

Interets C/C REKCOTS 30/09/17 : 2 178€  
Interets C/C REKCOTS 31/03/18 : 1952 €  
Interets C/C JASON 31/03/18 : 1958 €  
Interets C/C INDREXT 31/03/18 : 481 €

Interets C/C SAFAC 31/03/18: 4303 €  
Interets C/C GABS 31/03/18 : 306 €  
Interets C/C CALEXY 31/03/18 : 4852 €  
Interets C/C 2170 31/03/18 : 5867 €

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 270 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 270 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 654 040
Total	2 654 040

LCL 220K€: garantie des filiales 36 K€  
BRA 200K€ : nantissement de fonds de commerce pour 40 K€  
LCL 200K€ : caution REKCOTS pour 55 K€  
BPBFC 500K€ : nantissement de fonds de commerce pour 202 K€  
LCL 200K€: caution REKCOTS pour 85 K€  
BRA 600K€ : nantissement du fonds de commerce pour 242 K€  
CE 500K€ : nantissement des actions JPS Granulats, GABS, CALEXY pour 211 K€  
LCL 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 168 K€  
BRA 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 161 K€  
BP 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 161 K€  
CE 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 168 K€  
BPI 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 240 K€  
BTP BANQUE 112K€: Gage sans dépossession pour 10 K€

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

BPI 400K€: nantissement du fonds de commerce pour 380 K€  
LCL 150 K€ : nantissement du matériel financé pour 99 K€  
CE 500 K€ : nantissement du fonds de commerce pour 394 K€

### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

#### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		31 000
Cautions bénéficiaires de 2170	31 000	
<b>Total (1)</b>		<b>31 000</b>

#### Engagements reçus

Garantie BPI au profit de JPS GRANULATS

### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			300 000	42 802	342 802
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			211 649	10 701	222 350
- dotations de l'exercice			42 870	10 701	53 571
<b>Total</b>			<b>254 519</b>	<b>21 402</b>	<b>275 921</b>
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			251 568	7 822	259 390
- exercice			50 314	7 822	58 136
<b>Total</b>			<b>301 882</b>	<b>15 645</b>	<b>317 526</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			50 314	7 822	58 136
- entre 1 et 5 ans				15 645	15 645
<b>Total</b>			<b>50 314</b>	<b>23 467</b>	<b>73 781</b>
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			3 000		3 000
- entre 1 et 5 ans				1 947	1 947
<b>Total</b>			<b>3 000</b>	<b>1 947</b>	<b>4 947</b>
<b>Montant en charge sur l'exercice</b>			<b>50 313</b>	<b>11 725</b>	<b>62 038</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Tout salarié qui part en retraite, ou est mis à la retraite, bénéficie d'une indemnité plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C.) ou Indemnités de départ à la retraite (IDR). Celle-ci est généralement prévue au terme de la convention collective de la branche d'activité (ou d'un accord d'entreprise) qui en fixe le montant selon l'ancienneté. A défaut de convention collective ou d'informations relatives au départ en retraite dans la convention collective, l'article 6 de l'accord du 10 septembre 1977 fixe une indemnité minimum de départ en retraite (indemnité légale). De même l'article L.122-14-13 al.2 du Code du travail prévoit une indemnité minimum de mise à la retraite.

D'autre part, la mention en annexe du bilan du montant de cet engagement est imposée par la loi du 11 juillet 1985 (article L. 123-13 alinéa 3 du code du commerce). Cet engagement peut également être provisionné comptablement, cependant, d'un point de vue fiscal, il n'est pas déductible et doit être réintégré au résultat fiscal.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de **1,30 %**, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au **31/03/2018** s'élève à **26 082** euros.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	19 537
moins de 35 ans	plus de 30 ans	6 545
Engagement total		26 082

#### Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over faible,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50%
- Le taux de charges patronales retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.30%
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS GABS	960 000	-415 501	100.00	2 474 000		1 327 259	2 118 733	-126 407		
- SAS CALEXY	300 000	225 921	100.00	345 001		712 001	1 530 249	39 634		
- SAS INDREXT	770 000	191 977	70.00	2 455 853		-457 876	1 902 094	15 056		
- SAS SAFAC	562 320	429 236	50.02	2 422 407		5 699	2 223 700	173 306		
- SAS 2170	40 000	181 741	100.00	40 000		-90 850	921 661	-7 407		
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS JASON INDUSTRIES	500 000	-247 217	35.30	30 000		-66 048	1 354 174	-45 970		
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

**JPS GRANULATS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 4 654 613 euros**  
**Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE**  
**502 720 907 RCS DIJON**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 26 SEPTEMBRE 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 11 297,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 11 297,09 euros

Affecté à l'absorption des pertes antérieures, pour 11 297,09 euros  
Le compte « Report à nouveau débiteur » s'élevant ainsi à -39 268,77 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2015 : 56 000,00 euros, soit 0,12 euros par titre, au détenteur d'actions de préférence à dividende prioritaire  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 56 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2016 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2017 : Néant

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 septembre 2018**

Cette résolution est adoptée par 4.654.13 voix ayant voté pour, .....0... voix ayant voté contre et .....0... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme  
La Présidente

La Société REKCOTS





Eric DEBUISSON  
Aurélie TRUCY

**Exemplaire pour le Greffe**

## **JPS GRANULATS**

Société par actions simplifiée au capital de 4.654.613 €

Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE

R.C.S : DIJON 502 720 907

Déposé au Greffe  
du Tribunal  
de Commerce  
de Dijon  
le 26 FÉV. 2019  
sous le n° B 1243

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31/03/2018**

**R.G.A. Expertise & Audit**

Société à responsabilité limitée au capital de 130 000 euros - R.C.S. DIJON 352 203 251

Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon

1, rue du Dauphiné - "Stratège" - B.P. 56 - 21121 Fontaine-lès-Dijon

Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com

SECRET

---

A l'Assemblée Générale de la société JPS GRANULATS,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JPS GRANULATS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Événements Postérieurs » de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

---


## **R.G.A. Expertise & Audit**

Société à responsabilité limitée au capital de 130 000 euros - R.C.S. DIJON 352 203 251

Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon

1, rue du Dauphiné - "Stratège" - B.P. 56 - 21 121 Fontaine-lès-Dijon

Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com



S'agissant des titres de participation, nous avons obtenu communication des comptes annuels des filiales établis sous la responsabilité de leur direction et obtenu les informations que nous avons jugées nécessaires afin de corroborer les estimations significatives retenues à la clôture.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

#### **R.G.A. Expertise & Audit**

Société à responsabilité limitée au capital de 130 000 euros - R.C.S. DIJON 352 203 251

Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon

1, rue du Dauphiné - "Stratège" - B.P. 56 - 21121 Fontaine-lès-Dijon

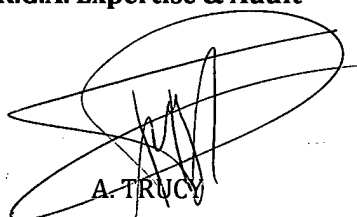
Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FONTAINE-LES-DIJON,  
Le 11 septembre 2018

Le commissaire aux comptes,  
**R.G.A. Expertise & Audit**



A. TRUCY

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	202 961		202 961	128 883	74 078	57.48
Production vendue de services	1 365 051		1 365 051	1 228 063	136 989	11.15
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>1 568 012</b>		<b>1 568 012</b>	<b>1 356 946</b>	<b>211 067</b>	<b>15.55</b>
Production stockée			616	517	99	19.15
Production immobilisée			96 661	310 365	-213 704	-88.86
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 362	107 107	-87 745	-81.92
Autres produits			12	23	-11	-47.95
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 684 663</b>	<b>1 774 958</b>	<b>-90 295</b>	<b>-5.09</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			67 188	42 889	24 299	56.61
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 008 062	1 107 893	-99 831	-9.00
Impôts, taxes et versements assimilés			8 026	9 283	-1 257	-13.54
Salaires et traitements			288 000	270 260	17 740	6.56
Charges sociales			104 254	106 796	-2 542	-2.38
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			254 418	238 609	15 809	6.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			16	17	-2	-10.07
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 709 944</b>	<b>1 775 747</b>	<b>-65 803</b>	<b>-3.71</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>-25 281</b>	<b>-790</b>	<b>-24 492</b>	<b>NS</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affiliés à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges affiliées à des exercices antérieurs

260 914

Attestation de présentation des comptes

SAS HEXO

En Euros

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/03/2018 12		Exercice N-1 31/03/2017 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	15 329		171 245		-155 917	-91.05
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			225 999		-225 999	-100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>15 329</b>		<b>397 245</b>		<b>-381 916</b>	<b>-96.14</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	159 727		77 747		81 980	105.44
Intérêts et charges assimilés (4)	320 792		528 395		-207 603	-39.29
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>480 519</b>		<b>606 142</b>		<b>-125 623</b>	<b>-20.73</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>-465 190</b>		<b>-208 897</b>		<b>-256 292</b>	<b>-122.69</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-490 471</b>		<b>-209 697</b>		<b>-280 784</b>	<b>-133.91</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	261 335		2 823		259 512	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 866 310		812 405		1 053 905	129.73
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			8 559		-8 559	-100.00
<b>Total VII</b>	<b>2 127 645</b>		<b>823 187</b>		<b>1 303 858</b>	<b>158.28</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 709		22 858		-13 149	-57.53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 628 879		720 431		908 447	126.10
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>1 638 587</b>		<b>743 289</b>		<b>895 298</b>	<b>120.45</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>489 058</b>		<b>80 498</b>		<b>408 560</b>	<b>507.54</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-12 710		-36 754		23 044	64.45
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>3 827 637</b>		<b>2 955 989</b>		<b>831 648</b>	<b>27.76</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 816 340</b>		<b>3 089 424</b>		<b>726 916</b>	<b>23.53</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>11 297</b>		<b>-93 435</b>		<b>104 732</b>	<b>112.09</b>

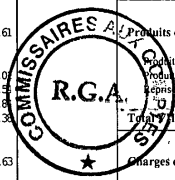
\*\* Y compris : Indemnités de crédi bail mobilier  
: Indemnités de crédi bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

SAS HEXO

En Euros





**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/03/2018 12		Exercice N-1 31/03/2017 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (1)						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Cessions, brevets et droits similaires	178 637	50 382	128 255	130 416	-2 161	-1.66
Fonds commercial (1)				5 920	-5 920	-100.00
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	104 749	15 695	89 054	233 519	-144 465	-61.86
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	1 062 399	232 087	830 312	2 419 818	-1 589 506	-65.69
Autres immobilisations corporelles	146 467	136 288	10 179	26 375	-16 196	-61.41
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	7 767 261		7 767 261	7 767 261		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	82 680		82 680	82 680		
Autres immobilisations financières						
<b>Total II</b>	<b>9 342 193</b>	<b>434 452</b>	<b>8 907 741</b>	<b>10 665 988</b>	<b>-1 758 248</b>	<b>-16.48</b>
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	2 569		2 569	1 953	616	31.54
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	3 510 641		3 510 641	899 101	2 611 540	230.46
Autres créances	2 431 066		2 431 066	1 814 274	616 792	34.00
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	602		602	354	248	70.10
Disponibilités	37 161		37 161	37 176	-15	-0.04
Charges constatées d'avance (3)						
<b>Total III</b>	<b>5 982 038</b>		<b>5 982 038</b>	<b>2 752 857</b>	<b>3 229 181</b>	<b>117.30</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	70 983		70 983	84 576	-13 593	-16.07
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>15 395 214</b>	<b>434 452</b>	<b>14 960 762</b>	<b>13 503 422</b>	<b>1 457 340</b>	<b>10.79</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

1 871

SAS HEXO

En Euros

Attention de présentation des comptes

**BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N 31/03/2018 12		Exercice N-1 31/03/2017 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital (Dont versé : 4 654 613 )	4 654 613		4 654 613			
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecarts de réévaluation						
<b>Réserves</b>						
Réserve légale	17 008		17 008			
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves			42 869		-42 869	-100.00
Report à nouveau	-50 566				-50 566	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>11 297</b>		<b>-93 435</b>		<b>104 732</b>	<b>112.09</b>
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées	41 212		41 212			
<b>Total I</b>	<b>4 673 564</b>		<b>4 662 267</b>		<b>11 297</b>	<b>0.24</b>
<b>PROVISIONS FOND PROPRES</b>						
Produit des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées						
<b>Total II</b>						
Provisions pour risques	237 474		77 747		159 727	205.44
Provisions pour charges						
<b>Total III</b>	<b>237 474</b>		<b>77 747</b>		<b>159 727</b>	<b>205.44</b>
<b>DETTES (1)</b>						
<b>Dettes financières</b>						
Emprunts obligataires convertibles	2 089 189		2 057 725		31 463	1.53
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 365 183		4 104 082		-738 899	-18.00
Concours bancaires courants	1 274 947		701 436		573 510	81.76
Emprunts et dettes financières diverses	1 857 720		1 149 109		708 611	61.67
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480 896		337 575		143 322	42.46
Dettes fiscales et sociales	772 236		405 135		367 102	90.61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 993				115 993	
Autres dettes	93 561		8 366		85 194	NS
Produits constatés d'avance (1)						
<b>Total IV</b>	<b>10 049 724</b>		<b>8 763 408</b>		<b>1 286 316</b>	<b>14.68</b>
Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>14 960 762</b>		<b>13 503 422</b>		<b>1 457 340</b>	<b>10.79</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 554 375 3 351 642

En Euros

Attention de présentation des comptes

SAS HEXO



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 960 762,00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 568 012,33 Euros et dégageant un bénéfice de 11 297,09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Un nouveau plan CCSF a été renégocié en juillet 2018 pour une nouvelle période de 16 mois à compter du 10 août 2018.

En vue de pérenniser son activité et celle de ses filiales, la société JPS GRANULATS a entamé une négociation avec les partenaires bancaires pour restructurer sa dette et alléger ainsi les engagements pris à moins d'un an.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 et ses mises à jour ultérieures relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'emprunt obligataire précédent était comptabilisé avec l'approche "deux opérations distinctes".

Lors de l'émission du nouvel emprunt obligataire, nous avons opté pour la méthode dite de l'approche "une opération unique".

L'emprunt obligataire a été comptabilisé pour sa valeur initiale et la prime de remboursement n'a pas été constatée. Une provision pour risque a été comptabilisée à la clôture de l'exercice à hauteur de la charge de non conversion acquise.



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

Les deux filiales SAS GABS et SAS CALEXY font partie du périmètre d'intégration fiscale JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2012 et la filiale SAS 2170 a intégré le groupe d'intégration SAS JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2015.

Les filiales verseront à la société JPS GRANULATS, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

JPS GRANULATS, société mère réalisera une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par les Filiales si elles avaient payé elles-mêmes leurs impôts et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie d'impôt constituera, pour la société mère, un profit non taxable qu'elle enregistrera en produit.

**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 117 €. Il s'agit d'une provision pour la période du 01/04/17 au 31/03/18. Le montant définitif pour le CICE de l'année 2017 sera imputé sur l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 10 117 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

**L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 10 117 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	10 117
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
<b>Total</b>	<b>10 117</b>

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL 174 337		10 220
Terrains	254 696		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 814 390		106 456
Installations générales agencements aménagements divers	6 050		
Matériel de transport	116 628		700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089		
TOTAL	3 214 854		107 156
Autres participations	7 767 261		
Prêts, autres immobilisations financières	82 680		
TOTAL	7 849 941		
TOTAL GENERAL	11 239 132		117 312

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 5 920		178 637	178 637
Terrains		149 947	104 749	104 749
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 858 448	1 062 399	1 062 399
Installations générales agencements aménagements divers			6 050	6 050
Matériel de transport			117 328	117 328
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 089	23 089
TOTAL	2 008 395		1 313 615	1 313 615
Autres participations			7 767 261	7 767 261
Prêts, autres immobilisations financières			82 680	82 680
TOTAL			7 849 941	7 849 941
TOTAL GENERAL	5 920	2 008 395	9 342 193	9 342 193



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 38 001	12 381		50 382
Terrains	21 177	13 672	19 154	15 695
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	394 573	197 876	360 362	232 087
Installations générales agencements aménagements divers	4 487	1 011		5 498
Matériel de transport	92 043	15 659		107 701
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 863	227		23 089
TOTAL	535 142	228 444	379 516	384 070
TOTAL GENERAL	573 143	240 825	379 516	434 452

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL 12 381				
Terrains	13 672				
Instal techniques matériel outillage indus.	197 876				
Instal générales agenc aménag divers	1 011				
Matériel de transport	15 659				
Matériel de bureau informatique mobilier	227				
TOTAL	228 444				
TOTAL GENERAL	240 825				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices Charges à répartir sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
	84 576		13 593	70 983

**Etat des provisions**

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	41 212				41 212
TOTAL	41 212				41 212

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	77 747	159 727			237 474
TOTAL	77 747	159 727			237 474
TOTAL GENERAL	118 959	159 727			278 686
Dont dotations et reprises financières		159 727			

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	82 680		82 680
Autres créances clients	3 510 641	3 510 641	
Personnel et comptes rattachés	894	894	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	746	746	
Impôts sur les bénéfices	238 337	238 337	
Taxe sur la valeur ajoutée	57 175	57 175	
Divers état et autres collectivités publiques	1 871		1 871
Groupe et associés	2 064 487	2 064 487	
Débiteurs divers	67 555	67 555	
Charges constatées d'avance	37 161	37 161	
<b>TOTAL</b>	<b>6 061 548</b>	<b>5 976 997</b>	<b>84 551</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 089 189	89 965		1 999 224
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 286 089	1 286 089		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 354 040	857 915	2 399 663	96 463
Fournisseurs et comptes rattachés	480 896	480 896		
Personnel et comptes rattachés	34 868	34 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 461	35 461		
Taxe sur la valeur ajoutée	699 159	699 159		
Autres impôts taxes et assimilés	2 748	2 748		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 993	115 993		
Groupe et associés	1 857 720	1 857 720		
Autres dettes	93 561	93 561		
<b>TOTAL</b>	<b>10 049 724</b>	<b>5 554 375</b>	<b>2 399 663</b>	<b>2 095 650</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	737 788			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions	1,0000	3 457 473		3 457 473
Actions à divid prioritaire	1,0000	1 197 140		1 197 140

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code de Commerce Art. R.123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100.00
Dépt de marque	1 500	
Licences	4 898	100.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, ainsi que les frais engagés pour leur acquisition. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement sur 5ans.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 389 618
Autres créances	400 141
<b>Total</b>	<b>2 789 759</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	89 965
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 396
Emprunts et dettes financières diverses	25 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 304
Dettes fiscales et sociales	30 544
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 993
<b>Total</b>	<b>500 448</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	37 161
<b>Total</b>	<b>37 161</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et An. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
<b>Total</b>	<b>320 792</b>	<b>15 329</b>
Dont entreprises liées	6 570	15 329

Interets C/C REKCOTS 30/09/17 : 2 178€  
Interets C/C REKCOTS 31/03/18 : 1952 €  
Interets C/C JASON 31/03/18 : 1958 €  
Interets C/C INDREXT 31/03/18 : 481 €

Interets C/C SAFAC 31/03/18 : 4303 €  
Interets C/C GABS 31/03/18 : 306 €  
Interets C/C CALEXY 31/03/18 : 4852 €  
Interets C/C 2170 31/03/18 : 5867 €

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 270 euros, décomposés de la manière suivante :  
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 270 €  
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Montant garanti
<b>Total</b>	<b>2 654 040</b>

LCL 220K€ : garantie des filiales 36 K€  
BRA 200K€ : nantissement de fonds de commerce pour 40 K€  
LCL 200K€ : caution REKCOTS pour 55 K€  
BPBFC 500K€ : nantissement de fonds de commerce pour 202 K€  
LCL 200K€ : caution REKCOTS pour 85 K€  
BRA 600K€ : nantissement du fonds de commerce pour 242 K€  
CE 500K€ : nantissement des actions JPS Granulats, GABS, CALEXY pour 211 K€  
LCL 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 168 K€  
BRA 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 161 K€  
BP 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 161 K€  
CE 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 168 K€  
BPI 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 240 K€  
BTP BANQUE 112K€ : Gage sans dépossession pour 10 K€

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

BPI 400K€ : nantissement du fonds de commerce pour 380 K€  
LCL 150 K€ : nantissement du matériel financé pour 99 K€  
CE 500 K€ : nantissement du fonds de commerce pour 394 K€

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-29)

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		64 388	64 388
Caution bénéfice de 2170			
<b>Total (1)</b>			<b>64 388</b>

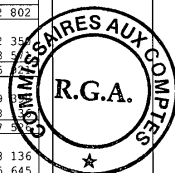
**Engagements reçus**

Garantie BPI au profit de JPS GRANULATS

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-29)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			300 000	42 802	342 802
Amortissements					
- cumulés exercices antérieurs			211 649	10 701	222 350
- dotations de l'exercice			42 870	10 701	53 571
<b>Total</b>			<b>254 519</b>	<b>21 402</b>	<b>275 921</b>
Redevances payées					
- cumulés exercices antérieurs			251 568	7 822	259 390
- exercice			50 314	7 822	58 136
<b>Total</b>			<b>301 882</b>	<b>15 645</b>	<b>317 527</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			50 314	7 822	58 136
- entre 1 et 5 ans				15 645	15 645
<b>Total</b>			<b>50 314</b>	<b>23 467</b>	<b>73 781</b>
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			3 000		3 000
- entre 1 et 5 ans				1 947	1 947
<b>Total</b>			<b>3 000</b>	<b>1 947</b>	<b>4 947</b>
Montant en charge sur l'exercice			50 313	11 725	62 038



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-29, Art. 832-13)

Tout salarié qui part en retraite, ou est mis à la retraite, bénéficie d'une indemnité plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C.) ou Indemnités de départ à la retraite (IDR). Celle-ci est généralement prévue au terme de la convention collective de la branche d'activité (ou d'un accord d'entreprise) qui en fixe le montant selon l'ancienneté. A défaut de convention collective ou d'informations relatives au départ en retraite dans la convention collective, l'article 6 de l'accord du 10 septembre 1977 fixe une indemnité minimum de départ en retraite (indemnité légale). De même l'article L.122-14-13 al.2 du Code du travail prévoit une indemnité minimum de mise à la retraite.

D'autre part, la mention en annexe du bilan du montant de cet engagement est imposée par la loi du 11 juillet 1985 (article L. 123-13 alinéa 3 du code de commerce). Cet engagement peut également être provisionné comptablement, cependant, d'un point de vue fiscal, il n'est pas déductible et doit être réintégré au résultat fiscal.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,30 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/03/2018 s'élève à 26 082 euros.

**Indemnité de départ à la retraite**

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	19 537
moins de 35 ans	plus de 30 ans	6 545
<b>Engagement total</b>		<b>26 082</b>

**Hypothèses de calculs retenues**

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over faible,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50%
- Le taux de charges patronales retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.30%
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées

ANNEXE

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L. 233-13, PGG Art. E11-3 et E12-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que réserves	Quotient de capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Pris et avances consentis au 31/12/2016	Charges et autres dettes au 31/12/2016	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Rendement net des titres détenus	Décisions prises par la société
				au 31/12/2016	au 31/12/2015					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS GABS	500 000	-309 500	100,00	2 474 000		1 327 200		2 007 100	-226 400	
- SAS CALIXY	300 000	225 000	100,00	365 000		712 000		2 626 500	39 000	
- SAS INDIEXY	700 000	100 000	30,00	2 450 000		-250 000		1 700 000	30 000	
- SAS SAFAC	500 000	420 000	50,00	2 420 000		5 000		2 140 000	100 000	
- SAS J170	400 000	100 000	100,00	60 000		-90 000		900 000	-7 000	
- Participations détenues entre 10 et 50%										
- SAS JASON INDUSTRIES	500 000	-207 200	35,00	30 000		-60 000		1 354 100	-45 000	
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

JPS GRANULATS  
71530 ST LOUP GEANGES

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(P30, Art. E11-23)

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- Produits exceptionnels	391	771 800
- Produits sur exercices antérieurs	240 944	772 000
- Cession d'immobilisations corporelles	1 866 310	775 200
<b>Total</b>	<b>2 127 645</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- Pénalités et amendes	709	671 200
- Charges exceptionnelles sur opé gestion	9 000	671 800
- Valeur des immobilisations cédées	1 428 878	675 200
<b>Total</b>	<b>1 438 587</b>	

Produits Exceptionnels sur opération de gestion fournisseur: 391€  
Produits sur réclamation contentieuse CVAE groupe: 18 747€  
Produits sur crédit d'impôt recherche 2014/2015/2016: 242 197€  
Pénalités sur retard de paiement: 709€  
Charges exceptionnelles honoraires dossier crédit d'impôt: 9000€



SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 16
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	16
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	16
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	17
Informations générales complémentaires	17
Informations complémentaires (CICE)	17
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	18

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	19
Etat des provisions	19
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Composition du capital social	20
Autres immobilisations incorporelles	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	21
Titres immobilisés	21
Evaluations des produits et en cours	21
Evaluation des créances et des dettes	21
Dépréciation des créances	21
Disponibilités en Euros	21
Produits à recevoir	22
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	22

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	23
Honoraires des commissaires aux comptes	23

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	23
Montant des engagements financiers	24
Informations en matière de crédit bail	24
Engagement en matière de pensions et retraites	25
Liste des filiales et participations	26

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

26



NA = Non Applicable NS = Non significative